

Info-parents Mars 2023

Bonjour chers parents, voici quelques informations importantes :

DATES IMPORTANTES



Mercredi 29 mars : Conseil d'établissement

Vendredi 7 avril : Vendredi Saint, journée de congé

Lundi 10 avril : Lundi de Pâques, journée de congé

Par ailleurs, à la suite des fermetures d'établissements scolaires pour tempête, prenez note que ces journées pédagogiques prévues au calendrier scolaire deviennent des journées de classe.

- **Le 11 avril 2023 devient un jour cycle 1**
- **Le 28 avril devient un jour cycle 10**

VIRAGE COLLATIONS



L'automne dernier, lors d'une séance du conseil d'établissement, quelques parents ont mentionné qu'ils aimeraient avoir davantage de possibilités dans le choix des collations acceptées par l'école. À la suite de l'analyse de guides utilisés par d'autres écoles, les membres enseignants et les membres du conseil d'établissement ont procédé à l'approbation de nouvelles règles concernant les collations. **Ce changement sera effectif à compter du 27 mars.** Si des aliments doivent être retirés de la liste à cause d'allergies chez certains élèves, vous recevrez une communication de la part du titulaire.

PLAN DE MATCH



Vous recevrez sous peu un courriel portant sur une campagne de financement. Il s'agit de la campagne plant de match ! Comme l'an dernier, vous aurez la possibilité d'acheter des fines herbes, plants de fruits et légumes, fleurs, etc. Cette campagne s'inscrit dans le processus de mise en place d'une classe extérieure. Les sommes amassées seront ajoutées aux demandes de financement que l'école effectuera aussi auprès du Ministère à l'automne prochain. Nous visons un début de construction en 2025. Toutes les informations importantes seront dans le courriel que vous recevrez dans les prochains jours. Merci à l'avance pour votre participation !

CHANGEMENTS APPORTÉS À L'HORAIRE DES ÉLÈVES

Nous constatons qu'il arrive fréquemment que des changements soient apportés à l'horaire des élèves, impliquant parfois qu'ils arrivent après le début des cours ou doivent partir en cours de journée pour des rendez-vous ou autres raisons. Afin d'assurer la sécurité de tous et favoriser un bon climat d'apprentissage, voici quelques mesures à respecter :

Quand cela est possible, planifier les rendez-vous en dehors des heures de classe. Sinon, privilégier les heures des récréations pour l'arrivée ou le départ de votre enfant. **En le sachant à l'avance**, la récréation est un moment de transition idéal qui permet à l'élève de se préparer pour son départ, ou encore prendre le temps de se déposer à son arrivée. Elle permet aussi d'éviter une circulation sur les heures de classe qui peut parfois déranger le cours de l'enseignement et nuire à l'apprentissage des autres élèves.



Pour tout changement à l'horaire de votre enfant (rendez-vous, fréquentation au service de garde, transport), **informer l'école la veille, le matin même, ou au plus tard à 14h00** en appelant au secrétariat, ou encore via le portail Mozaïk. Les changements de dernière minute peuvent parfois compromettre la sécurité des élèves s'ils ne sont pas transmis à temps. Dans le doute, nous nous assurerons de toujours garder vos enfants en sécurité. Vous trouverez en pièce jointe l'horaire de l'école ainsi que les coordonnées de chaque bâtisse.

Enfin, nous vous rappelons qu'en tout temps, vous devez vous **présenter au secrétariat à votre arrivée**. Les parents ne sont pas autorisés à circuler dans l'école sur les heures de classe.



Nous vous remercions de respecter cette façon de procéder. Ceci favorisera grandement le bon déroulement des journées de tous les élèves.